

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 30 juin 2017**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la Mairie, le vendredi 30 juin, à 19 heures, sous la présidence de M. Michel PEIGNER, Maire.

Etaient présents : M. Peigner, Mme Manceau, MM. Brunet, M. Bellanger, Pottier, Mmes Hiland, Marteau, M. Jarry, Mme Peltier, M. Beunard (arrivé à 19 h 20 après le vote de la désignation des délégués/élections sénatoriales)

Absents excusés : Mme Marie-Josèphe THERIAU (pouvoir donné à Mme Peltier), Mme Planchenault (pouvoir donné à M. Peigner), M. Travers, Mme Forêt-Vettier, M. Godin

Secrétaire de séance : M. Patrice BELLANGER

Ordre du jour

- ☞ Désignation des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017
- ☞ Questions diverses

**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS
SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 septembre 2017**

Mise en place du bureau électoral

En application du code électoral, le bureau électoral est ainsi constitué :

Président : Michel PEIGNER, Maire

Membres : (les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes) : M. Pottier, M. Jarry, Mme Hiland et Mme Manceau

Mode de scrutin

Le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017. Il a rappelé qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Seul, M. PEIGNER a présenté une liste de candidats.

Résultats de l'élection

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 9

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de suffrages recueillis par la liste de M. PEIGNER : 11 voix

Le Maire a donc proclamé :

Délégués titulaires

- M. Michel PEIGNER
- Mme Marie-Josèphe THERIAU
- M. Patrice BELLANGER

Délégués suppléants

- Mme Nathalie MANCEAU
- M. Daniel JARRY
- Mme Thérèse PLANCHENAU

REMBOURSEMENT FRAIS ELECTRICITE – Mme FOUQUET

Le Conseil Municipal décide de rembourser à Mme FOUQUET la somme de 38,00 € correspondant à des frais d'abonnement et de consommations électriques qu'elle a avancés.

SALLE DE LOISIRS

Le frigidaire situé dans le bar de la salle de loisirs ne faisant pratiquement plus de froid, il est décidé de le remplacer.

ACCUEIL DE LOISIRS – JUILLET

M. le Maire rappelle que l'agent qui assure habituellement l'accueil du matin (de 7 h 30 à 9 h 00) ainsi que l'entretien des locaux de l'accueil de loisirs en juillet est en arrêt de maladie et qu'il ne reprendra pas avant septembre.

Aussi, sachant qu'aucun agent en place n'est en mesure d'assurer le remplacement, il est proposé, comme l'an dernier, de demander aux animateurs d'assurer l'accueil du matin moyennant le versement d'un complément de rémunération.

Les animateurs ayant donné leur accord, le Conseil Municipal décide :

- de demander aux animateurs du centre de loisirs de juillet d'assurer l'accueil du matin, de 7 h 30 à 9 h 00 (du 10 juillet au 28 juillet 2017 inclus),
- de verser auxdits animateurs une somme forfaitaire supplémentaire par accueil réalisé de 12,00 € brut par jour (congrés payés inclus), somme qui viendra se rajouter au salaire brut forfaitaire journalier fixé par délibération du 11 mai 2017,

Le ménage sera assuré par l'agent qui effectue actuellement l'entretien des locaux de la Mairie.

FOURNITURE EAU – ASSOCIATION MONTI’JARDI

L’association Monti’Jardi dispose de 2 récupérateurs d’eaux pluviales de 600 litres, pour arroser ses jardins situés au Verger (terrain de M. de FERRIERE).

Cependant, en période estivale, lorsque les cuves sont vides, les membres de l’association demandent à la commune de les remplir.

De son côté, la commune récupère les eaux pluviales de la salle Athéna dans une cuve enterrée (située sous le bâtiment) de 3 200 litres, eau qu’elle utilise pour l’arrosage des parterres.

Aussi, après discussion et avoir évoqué plusieurs possibilités (dont celle de prendre l’eau dans le puits situé dans le jardin de la Mairie), le Conseil Municipal :

- donne son accord pour fournir de l’eau à Monti’Jardi en période de sécheresse,
- décide de puiser de l’eau, lorsque la cuve de la salle Athéna est vide, dans le ruisseau, passant en bas de la rue du Parc, dont l’accès sera fermé à clé
- d’acheter une pompe (type de pompe reste à définir).

MAISON D’ASSISTANTES MATERNELLES

Les personnes désireuses de créer une maison d’assistantes maternelles viennent de distribuer un questionnaire dans les boîtes aux lettres de la commune afin de connaître les besoins et attentes des parents de jeunes enfants (cette étude étant un document obligatoire pour le montage de leur dossier auprès de la PMI – Protection Maternelle et Infantile). Ce questionnaire complété est à déposer dans l’une des 2 urnes situées à la Mairie et à la boulangerie.

De son côté, la Municipalité décide de réunir les assistantes maternelles, le mercredi 12 juillet 2017, à 20 h 30, à la Mairie pour les informer de ce projet et échanger avec elles de l’évolution de leur activité.

ELECTIONS SENATORIALES

Mme Elisabeth DOISNEAU tiendra une réunion en Mairie le 13 juillet 2017 à 16 h 30.

COMMISSION DES TRAVAUX

Elle se réunira le mercredi 05 juillet 2017, de 18 h à 19 h, pour prendre connaissance du rapport de l’étude de sons réalisée à la salle de loisirs et dans 3 propriétés riveraines.

PERSONNEL COMMUNAL

Xavier POTTIER revient sur les problèmes d'assiduité au travail d'un agent communal. Pour les 2 situations évoquées lors du dernier conseil municipal, une justification a été apportée par l'agent concerné. M. Pottier précise également qu'il n'est pas souhaitable de créer une situation de blocage, d'autant que le renouvellement partiel de l'équipe se traduit par une meilleure cohésion au sein des services techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Visé par le secrétaire
de séance,

Le Maire,

Signature des membres présents :

Michel PEIGNER	Nathalie MANCEAU	Serge BRUNET
<i>Absente excusée</i> Marie-Josèphe THERIAU	Patrice BELLANGER	<i>Absente excusée</i> Thérèse PLANCHENAU
Xavier POTTIER	Annie HILAND	Nathalie MARTEAU
Daniel JARRY	Laurence PELTIER	<i>Absent excusé</i> Gérard TRAVERS
<i>Absente excusée</i> Nathalie FORET-VETTIER	<i>Absent excusé</i> Roger GODIN	Jérôme BEUNARD